

LA CHECK LIST DU DEMENAGEMENT



Dès que possible

Lettre de préavis (bailleur ou copropriété)
<https://www.resilier.com/>

Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices proches du futur domicile

PREAVIS NORMAL

PREAVIS COURT

3 mois avant

Budgétiser mon déménagement

- Besoin d'un déménageur ? Devis gratuit au 09 70 65 11 56
- Résilier mon bail <https://www.resilier.com/>
- Compteur d'électricité : mettre le compteur à mon nom
- Internet : souscrire un nouvel abonnement
- Mobile : vérifier la couverture réseau
- Eau : contacter le service public des eaux
- Assurance habitation : souscrire un nouveau contrat *et résilier l'ancien*
- Assurance auto : informer mon assureur

☎ 09 70 65 11 56

Un interlocuteur unique pour toutes mes démarches

1 mois avant

1 mois avant

2 semaines avant

Communiquer mon changement d'adresse :

- Banque
- Employeur
- Réexpédier mon courrier par La Poste
- Lister le petit matériel (*douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs ...*)
- Préparer une caisse à outils pour le jour J

(*tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, maillet ou marteau ...*)

2 semaines avant

JOUR DU DEMENAGEMENT

Relevés des compteurs :

État des lieux :

.....
Date d'état des lieux de sortie

.....
Date d'état des lieux d'entrée

Mon ancien logement :

Mon nouveau logement :



Électricité



Gaz



Eau



Mettez vos compteurs à votre nom, retrouvez votre numéro de compteur...

Contactez le :

09 70 65 11 56

1 MOIS APRÈS VOTRE DÉMÉNAGEMENT

■ Résilier mes abonnements sur <https://www.resilier.com/>

■ Installer une alarme

Contactez les organismes administratifs :

■ Carte grise sur www.ants.gouv.fr

■ Listes électorales en mairie ou en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

■ Mutuelle

Contactez les services publics :

■ Un seul formulaire : www.service-public.fr/particuliers

Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

Dans les mois qui suivent :

■ Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus

■ Changement d'adresse : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue à recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.